



## Note à l'attention des parents d'élèves

Le jeudi 29 juillet 2021

### **Objet : Cantine, Garderie Périscolaire – Bilan d'activité et nouveautés pour la rentrée de septembre 2021**

Madame, Monsieur,

La bonne organisation des services périscolaires de l'école (garderie matin + soir & cantine) est une des priorités majeures de l'équipe municipale : ces derniers, en coordination avec les enseignantes, doivent garantir un accueil de qualité, la bonne alimentation des enfants et entretenir la confiance des parents.

L'année scolaire écoulée fut marquée par la gestion des contraintes sanitaires qui ont densifié les heures de ménage et impacté l'organisation des activités : lavage des mains réguliers, espacements des enfants, non brassage de groupe lors des jeux et déplacements...

Nous tenons à saluer particulièrement le dévouement et la volonté constante de l'ensemble du personnel communal pour s'adapter à l'évolution de ces contraintes. Nous resterons mobilisés pour la prochaine rentrée puisque le protocole sanitaire annoncé ressemblerait malheureusement à celui de septembre 2020.

Fort de cette première année d'expérience, et dans un contexte de budget contraint, la commission Ecole engagera ses efforts sur trois priorités

- L'application des nouvelles mesures de la loi EGalim issue des Etats généraux de l'alimentation : 50 % de produits locaux de qualité dont 20 % en bio ;
- L'organisation d'activités partagées pendant la garderie du soir ;
- L'implication des familles dans les décisions et modalités d'organisation des services périscolaires.

Lors de la réunion participative du 29 juin, nous avons réuni tous les acteurs concernés par la vie de l'école et avons présenté et validé les mesures suivantes :

- La suppression de la tranche horaire garderie de 18h00 à 18h30 : tranche peu fréquentée par les enfants, cette réduction horaire nous permet de renforcer la présence des agents communaux lors de la pause méridienne. En effet, de plus en plus d'enfants sont inscrits à la cantine, relevant ainsi la moyenne de fréquentation quotidienne de 60 à 70 voire 75 enfants certains jours.
- La mise en place d'un goûter collectif pour la tranche horaire de 16h30 à 17h00 : ce goûter que l'on souhaite sain et équilibré sera composé autant que possible de produits naturels, locaux et de saison. Il sera également un temps de partage à visée éducative : découvertes de nouvelles saveurs, implication au zéro déchet / zéro gaspillage, participation aux tâches liées au goûter : mise en place, distribution, nettoyage...
- L'adoption d'un repas à 4 composants avec un produit bio par jour : cette mesure nous permet de lutter contre le gaspillage alimentaire et d'augmenter la part des produits issus de l'agriculture biologique, tout en maintenant le prix du repas.

- L'adoption d'un tarif des temps de garderie au plus près des quotients familiaux

Garderie périscolaire									
(par demi-heure, en fonction du QF de la famille)									
0 à 699	700 à 799	800 à 899	900 à 999	1000 à 1099	1100 à 1199	1200 à 1299	1300 à 1399	1400 à 1499	1500 et +
0.60€	0.70€	0.80€	0.90€	1.00€	1.10€	1.20€	1.30€	1.40€	1.50€

La période estivale est également l'occasion d'entreprendre des travaux d'entretien des bâtiments et d'installer de nouveaux équipements dans les classes.

- Une rénovation complète de la classe des CM est en cours et sera terminée pour septembre.
- De nouveaux dispositifs d'alarme Incendie / Risques majeurs seront installés pour une mise en conformité aux directives PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)
- Un ordinateur portable, un tableau blanc et un vidéo projecteur interactif équiperont à la rentrée chaque classe : l'enseignant pourra désormais partager de son ordinateur tout type de support à ses élèves : vidéo, images, sons et accès au web. Ces moyens pédagogiques modernes permettent de placer toute la classe dans la même situation d'apprentissage avec une attention plus forte que devant un manuel ou une photocopie.
- 16 ordinateurs portables reconditionnés seront livrés courant septembre à l'usage des élèves : utilisés sous l'autorité de l'enseignant, ils permettront d'acquérir en autonomie des apprentissages à l'aide de logiciels pédagogiques.

*A noter : ces investissements numériques ont été rendus possibles par le montage d'un dossier de financement « Label Ecoles Numériques 2020 » qui a obtenu près de 60 % de subventions de l'Etat.*

Gageons que cette prochaine année soit plus propice aux rencontres, car nous serons heureux de vous retrouver dès la rentrée, lors d'échanges informels ou de réunions participatives. Nous savons combien le temps est compté pour nous tous, mais nous avons plus que jamais, besoin de nous retrouver, échanger pour élaborer ensemble des solutions basées sur la coopération et la solidarité.

La vie de l'école est un des éléments de la dynamique du village, donnons chacun un peu de notre temps libre pour accompagner les projets de l'école et mobilisons-nous pour le sou des écoles qui apporte un soutien financier pour la réalisation de ceux-ci.

Comptant sur vous,



Norbert BOUILHOL  
1<sup>er</sup> adjoint en charge des affaires scolaires et périscolaires